

COMMUNIQUÉ

«Vision Zéro» – Nouvelle politique de sécurité routière de la Confédération

La FRS dit «oui, mais...»

La Fédération routière suisse FRS soutient en principe l'intention du département fédéral des transports d'améliorer la sécurité sur les routes. En revanche, elle s'oppose catégoriquement à des mesures qui restreignent les usagers de la route dans l'utilisation de leurs véhicules.

La Fédération routière suisse FRS apporte son soutien aux efforts visant à réduire le nombre d'accidents graves de la route, donc de blessés grièvement atteints et de morts. Pour accroître la sécurité routière, il faut avant tout intervenir au niveau de la technique et de l'exploitation des routes. Il s'agit en particulier de corriger les sections routières spécialement dangereuses par des mesures de construction et de signalisation et aussi d'éliminer des sources de danger, par exemple, en supprimant les passages à niveau non gardés, en achevant la galerie est du tunnel routier du St-Gothard ou encore en renforçant les dispositifs de sécurité autour des chantiers. Par ailleurs, il faut continuer d'exploiter le potentiel technique des systèmes de sécurité actifs et passif dans les véhicules. A titre d'exemple, mentionnons le dispositif de contrôle de la distance ou encore le système appelé «pre-safe».

Le but premier de ces efforts doit être de réduire les risques de la mobilité sans pour autant réduire la mobilité elle-même. Il est donc proprement inacceptable pour la FRS de tenter, sous le couvert de la «Vision Zéro», de modifier la répartition modale transports publics/transports individuels, voire d'intervenir dans le libre choix du moyen de transport en culpabilisant les usagers privés de la route. Il n'existera jamais une société à risque zéro et l'erreur humaine est inévitable, dans le trafic routier comme dans les autres domaines de la vie. Il s'agit donc d'adapter le système routier à l'homme et à ses éventuelles erreurs de comportement pour en éliminer ou du moins en atténuer les conséquences néfastes. Donc, le système doit être adapté à l'homme et non inversement.

La Fédération routière suisse FRS s'oppose, en revanche, à des mesures justifiées par le comportement de quelques «incorrigibles», mais qui, en fin de compte, limitent tous les usagers de la route dans l'emploi de leur moyen de transport individuel. Les mesures restrictives suivantes doivent être tout particulièrement rejetées:

- abaissement de la vitesse maximale générale sur les autoroutes et les autres routes hors des localités;
- abaissement de la vitesse maximale des motocycles;

- augmentation des amendes d'ordre;
- transfert de la responsabilité pénale du conducteur fautif au détenteur du véhicule;
- surveillance électronique du conducteur et de son véhicule; etc.

Il serait beaucoup plus utile que les forces de police surveillent et sanctionnent plus efficacement les comportements particulièrement dangereux sur les routes. Le droit en vigueur et les réformes adoptées permettent parfaitement aux autorités d'intervenir dans ce sens.

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier privé de Suisse. Elle réunit une quarantaine d'associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite.

Berne, le 30 août 2002